

# LE MEMORIAL,

O U

## RECUEIL HISTORIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE,

(Feuille de tous les jours.)

PAR MM. DE LA HARPE, DE VAUXCELLES ET FONTANES.

Duodi, 2 thermidor, an V.

Jeudi 20 juillet 1797 (v. st.)

(N<sup>o</sup>. 62.)

Vis consili expers mole ruit suâ;

Vim temperatam di quoque provehant

In majus :

### ANGLETERRE.

Londres, le 14 juillet (26 messidor). *Extrait des papiers anglais.* Arrivée à Douvres d'un parlementaire français portant des dépêches du directoire pour le gouvernement britannique. Le 17 juillet, M. East, courrier du lord Malmesbury, remet au bureau des affaires étrangères des dépêches de ce lord, d'après lesquelles on prétend savoir les particularités suivantes :

Le lord Malmesbury a fait part de son projet aux négociateurs français, qui l'ont envoyé au directoire. Les points sur lesquels les négociateurs français insistent le plus, sont la restitution de toutes les conquêtes faites sur la république, ainsi que la reddition des vaisseaux enlevés à Toulon, ou une indemnité proportionnée.

### FRANCE.

Paris, le premier thermidor.

*A Hortensius.*

Et nous aussi nous avons reçu un avis détaillé, ingénieux, piquant, sur un membre du conseil des anciens, qui, au lieu de vaquer à ses fonctions, alla, le 28 messidor, influencer et troubler celles du conseil des cinq cents. Nous n'aimons point à relever durement la faute d'un homme de mérite qui semble conspirer lui-même contre sa réputation, en descendant à l'intrigue et manoeuvrant *circulairement* sous les drapeaux du Luxembourg; mais nous devons avertir cet homme de sa dignité, de son talent, de son devoir, de l'intérêt de sa gloire qui consiste à opiner avec éloquence et fermeté et non pas à venir parcourir les bancs d'un conseil qui n'est pas celui où la nation le veut, à venir caresser celui-ci, ébranler celui-là, semer la crainte dans un groupe, l'audace dans un autre : Hortensius, ce rôle est inférieur à ton talent, c'est celui de Yon ou de ses pareils; et tu le fais depuis quelque tems ! Tu étois avocat, Hortensius; on t'a fait sénateur : ne te fais pas un vil solliciteur, montré au doigt, et méprisable à proportion de ce que tu as plus de moyens d'être estimé.

Le département de la Sarthe est fort travaillé. Drouet est là et excite, dit-on, les gens à remuer. Il a voulu avoir une conférence avec un chef nommé *Cœur-de-Lion*; celui-ci s'en tient à la pacification, et a proposé à Drouet de le faire fusiller. Drouet a fui (afin de pouvoir être là.) Le général Cambay est là : le directoire l'y a envoyé après son beau coup de tête dans le département de la Manche; il est président du club. Il y a là un prêtre marié, commissaire du

du directoire, et un autre prêtre, ami de la Réveillère. . . . L'administration centrale a désigné un honnête homme pour une place vacante; mais le directoire a voulu qu'un autre fût là. Vous voyez bien qu'il y a réponse à qui va là?

Le journal anglais (*The Sun*) nous dit, dans son numéro du 10 juillet, que M. Taleyrand-Périgord a souscrit une obligation de 300,000 liv., qui ne sera exigible qu'à la paix. Si ce fait est vrai, le peuple français et M. de Périgord auront des intérêts bien opposés; car le premier voudra la paix pour se relever de la misère, et l'autre l'éloignera de peur d'y tomber en payant les 300,000 liv. Il n'y auroit qu'un moyen, ce seroit que le trésor public payât la somme directement aux créanciers et non pas à cet évêque, de peur qu'il ne fût encore tenté d'éloigner la paix en gardant l'argent.

Les trois ministres Petiet, Cochon, Benezech ont reçu dans le corps législatif le tribut d'éloges qu'ils avoient mérités par leur excellente administration.

Petiet a mis de l'ordre dans le département de la guerre, premier grief; même de l'économie, second grief; il a, le premier, rendu son compte et l'a présenté fort en règle, troisième grief; il étoit aimé des armées, de la France, du corps législatif, quatrième grief.

Benezech avoit rendu des services essentiels à Paris dans la partie des subsistances et approvisionnemens. Des nuages sont venus obscurcir la considération dont il étoit environné; mais on lui doit cette justice qu'il a bien et sagement administré lorsqu'il a agi d'après lui-même, et qu'il ne s'est point mêlé de la politique des directeurs.

Cochon sort pur et sans argent. Il n'avoit plus que quelques louis le 14 juillet dernier : on doit, en faveur de ses services, lui passer bien des choses; ce n'est pas le cas de s'en souvenir. Voici les causes de son renvoi.

1<sup>o</sup>. Il avoit dénoncé au directoire les rassemblemens de Salm et des fauxbourgs, et toutes les sociétés populaires qui viennent d'éclorre, comme inspirant de justes allarmes.

2<sup>o</sup>. Il avoit dénoncé une distribution de fusils dont il s'étoit aperçu; fusils remis en des mains trop suspectes et pour de mauvais desseins.

3<sup>o</sup>. Il avoit averti plusieurs représentans du peuple que des assassins se proposoient d'attenter à leur vie.

4<sup>o</sup>. Il avoit refusé de dissoudre la réunion de Clichy.

5<sup>o</sup>. Il avoit dit, et nous croyons devoir relever cette belle parole, que la vérité rend plus précieuse encore :

« Mes fils, comme ceux de l'araignée, sont tendus au-

» tour de moi : je me tiens au centre , comme elle. Un  
 » jacobin , un terroriste , un factieux , quel qu'il soit , ne  
 » peut pas bouger qu'il ne touche à l'un de ces fils , et que  
 » sur-le-champ je ne sois averti , dans toutes les parties de  
 » mon corps , de l'endroit où l'on a touché et de ce qui s'y  
 » trouve. Je réponds de la tranquillité de Paris. »

Voilà le plus grand des crimes de Cochon. La police sem-  
 bloit avoir atteint un degré de perfection supérieur à celui  
 où M. de Sartine l'avoit portée.

#### Le Triumvirat.

Le directoire n'existe plus. Carnot , Barthélemy se sont  
 séparés de leurs trois collègues. La nation doit admirer leur  
 constance , et les soutenir contre le triumvirat qui vient de  
 se former et de se déclarer ouvertement. Barthélemy n'a  
 point encore trempé dans les attentats des directeurs : il  
 arrive ; sa réputation est faite ; il craint de la souiller ; il  
 ne veut pas sacrifier cette précieuse propriété , que rien au  
 monde ne peut compenser.

Carnot a rendu le service le plus signalé , par la vigueur  
 avec laquelle il s'est opposé à la conspiration formée contre  
 le nouveau tiers , avant qu'il fût arrivé : la France ne saurait  
 oublier un trait aussi glorieux. Sans lui , la représen-  
 tation nationale étoit dispersée.

Fidèle aux mêmes principes de conduite , Carnot s'est  
 opposé depuis à tous les moyens violents et aux conspirations  
 tramées dans l'ombre. Enfin , la scission vient de s'opérer  
 dans la séance nocturne où les triumvirs ont fait éclater leurs  
 funestes desseins.

Cette séance , vrai sabbat , a commencé dimanche dernier  
 à onze heures du soir , et a duré jusqu'à cinq heures du  
 matin. Pour tromper Carnot , on a proposé le renvoi de tous  
 les ministres. Le mot étoit donné entre Lareveillère-Lépaux ,  
 Rewbel et Barras , pour conserver Merlin à la justice , Ramel  
 aux finances , et se défaire de tous les autres. Aussitôt que  
 Carnot s'est aperçu du piège perfide dans lequel on l'attir-  
 roit , il a déployé cette énergie qui l'avoit fait triompher il  
 y a près de trois mois ; il s'est plaint de la trahison et de  
 la surprise qu'on venoit de lui faire ; soutenu de Barthélemy  
 seul , il fait une résistance vigoureuse ; mais les trium-  
 virs ont déclaré leur union , et les trois voix formant la ma-  
 jorité , ils ont arrêté le renvoi de tous les ministres , et la  
 conservation de Merlin et Ramel.

Français , ouvrez les yeux , le triumvirat est formé ; le  
 directoire est dissous. Les deux directeurs retranchés du  
 gouvernement , protestent. La nation qui les reconnoît , la  
 constitution qui les établit , le corps législatif qui les a nom-  
 més , doivent les soutenir : ainsi l'on ne doit plus dire le  
 directoire , mais les triumvirs. Carnot et Barthélemy qui  
 ne participoient guères au gouvernement , ne vont plus y  
 participer du tout , si cette monstrueuse association , sou-  
 tenue par des hommes exécrés de la France et de l'Europe ,  
 s'empare de la toute puissance. Le bruit court que Barthé-  
 lemy veut donner sa démission , et qu'il ne peut plus tenir  
 la place. Il faut que la France entière se joigne à nous pour  
 conjurer cet homme , sur lequel nous fondons notre espoir ;  
 pour conjurer Carnot , s'il avoit la même pensée , de rester  
 à leur poste. Le salut de la patrie est attaché à leur persé-  
 vérance. Il nous doivent le sacrifice de leur réputation , de  
 leur vie même. Oui , la France entière leur tiendra compte  
 des souffrances qu'ils vont éprouver pendant cette année  
 qui va leur paroître si longue ; mais ils y sont , il faut y  
 rester , y mourir même si le sort le commande ; et nous  
 espérons que les deux conseils prendront la même résolution.

Des troupes approchent de Paris , mais on aura soin de les  
 tenir à la distance constitutionnelle pour que le corps légis-  
 latif n'ait rien à dire. Un grand projet est formé : le nuage  
 approche ; il porte dans son sein des tempêtes : gare aux  
 têtes sur lesquelles il va crever. La ville de Lyon se remplit  
 de soldats , déjà même on assure qu'elle est en état de siège ,  
 et les plus tristes détails nous arrivent sur les exactions qui  
 s'y commettent. On exige des réquisitions , les étoffes sont  
 coupées sur le métier , etc.

Le système de tuer en détail les membres du corps légis-  
 latif s'exécute. Hier le général Willot et le général Pichegru  
 ont été appellés en duel. (Voyez le morceau ci-après d'un  
 autre député.)

Au milieu de tant de périls voici nos ressources :

- 1<sup>o</sup> L'organisation de la garde nationale ;
- 2<sup>o</sup> La dissolution de tous les clubs ;
- 3<sup>o</sup> L'union des deux conseils : elle est consolidée cette  
 union ; les deux conseils sont indivisibles. Le besoin et le  
 péril ont rassemblé hier les représentans du peuple à Clichy  
 en très-grand nombre : ils s'y sont juré union indissoluble ;  
 cette fédération attendrissante a dissipé toutes les craintes ;  
 malheur à ceux qui oseroient attaquer des hommes qui sont  
 au-dessus de la peur et dont les cœurs et les volontés ne  
 forment plus qu'un seul faisceau. *Par un député.*

Après la séance du 28 messidor , Quirot et Talot ont osé  
 insulter Pichegru et Willot , qui sont au-dessus de toutes  
 les insultes ; cependant ces deux braves militaires ont cru  
 devoir suivre l'usage ordinaire , et n'ont pas dédaigné un  
 rendez-vous au bois de Boulogne , avec leurs vils provoca-  
 teurs. Quelques députés honnêtes , allarmés de voir la vie  
 précieuse de deux généraux , gens de bien , compromise dans  
 un duel avec deux *enfants perdus de la montagne* , ont trouvé  
 moyen d'éloigner le combat , et de séparer , aujourd'hui  
 même , les champions en se jettant au milieu d'eux ; mais  
 on craint que le courage de Pichegru et de Willot ne veuille  
 encore répondre aux nouvelles provocations qu'on leur pré-  
 pare : C'est ici que le point d'honneur est faux et même  
 condamnable ; j'ose le dire au vertueux Pichegru , l'honneur  
 des armées françaises , et à son digne Collègue Willot , le  
 sauveur du Midi , croyent-ils l'un et l'autre que Turéne ,  
 à la veille d'une bataille décisive , eût accepté le cartel d'un  
 goujat de l'armée ennemie ? Or , la bataille décisive s'ap-  
 proche , et Pichegru doit , comme Willot , se réserver pour  
 les jours du danger. Les cent têtes de l'Hydre renaissent de  
 toutes parts et son bras seul peut les terrasser. Qu'ils n'ex-  
 posent pas tous les deux , contre *Quirot et Talot* , des jours  
 qu'ils doivent à la patrie : cette imprudence seroit cou-  
 pable aujourd'hui. Leurs preuves sont faites et leur gloire  
 les rend trop supérieurs à tous les soupçons. Les en-  
 vahissemens du pouvoir exécutif qui menacent de jour  
 en jour la liberté publique , les indécentes diatribes que se  
 permettent ses écrivains dans la feuille officielle contre le  
 corps législatif , l'audace avec laquelle il vient de braver  
 l'opinion publique , par le choix d'un nouveau ministère  
 qu'elle réprouve , tout annonce une lutte prochaine ; et le  
 représentant fidèle n'a le droit de prodiguer sa vie , que  
 lorsque le sacrifice en peut être utile à ses concitoyens.

*Par un député.*

Fin de la lettre de LAHARPE , à LARÉVEILLÈRE-LÉPAUX.

Vous voyez déjà , citoyen directeur , d'après ces principes  
 d'une éternelle vérité , combien vous êtes loin d'avoir *humi-*

lie, je ne dis pas la religion, qui est hors de vos atteintes, mais même ses ministres qui sont livrés entre vos mains. Non, grâces au ciel, il n'a pas été donné à l'oppresser d'humilier l'innocence : là, s'arrête le pouvoir des tyrans. Si quelque chose prouve l'abjection de l'athéisme et la hauteur de ces idées descendues de la divinité jusqu'à l'homme qui est son ouvrage, c'est ce rempart inexpugnable de la conscience, qui seul peut rester debout au milieu des canons et des baïonnettes. La tyrannie et l'impunité ne peuvent pas plus atteindre la conscience, qu'elles ne peuvent atteindre le ciel. L'appareil de la mort peut faire pâlir l'innocent : c'est une faiblesse de la nature animale ; mais rien ne peut faire rougir son front, rien ne peut faire baisser ses yeux, que le sentiment d'une faute ; et combien ils sont vils, ces athées qui se disent *philosophes*, et qui, seuls ont voulu dépouiller l'homme de la seule grandeur qu'on ne sauroit lui ravir !

Voulez-vous une preuve frappante et terrible de cette supériorité unique qu'on ne peut pas ôter à la vertu ? Rappelez-vous, citoyen directeur, cette foule de proscrits, de tout rang, de tout âge, de tout sexe, traînés au tribunal du crime devant les Coffinal et les Dumas. Rappelez-vous avec quel mépris tranquille ils répondoient aux interpellations de leurs juges-bourreaux, avec quel calme et quelle sérénité ils entendoient leur arrêt de mort ! Ceux-mêmes qui étoient d'ailleurs des hommes communs en tout, sembloient alors se relever par le seul avantage de leur situation, par l'ascendant naturel de l'innocence sur l'injustice ; et savez-vous qui étoit alors humilié, citoyen directeur ? Ce n'est pas moi qui vous le dirai : vous allez l'apprendre des assassins mêmes de ces hommes que vous supposez si avides de *venger leur humiliation*. C'est un Dumas, un Coffinal qui vous diront que ne pouvant supporter cette contenance ferme et imposante qui les humilioit, ils n'avoient imaginé rien de mieux que de faire épuiser par la lancette le sang de leurs victimes, avant de les achever par le GLAIVE DE LA LOI. Qu'en dites-vous, citoyen directeur ? De quel côté étoit alors l'humiliation ? Cherchez-en dans l'histoire un aveu plus solennel : cherchez-y un raffinement de cruauté plus atroce et plus lâche. O ! que ce trait est grandement *révolutionnaire* ! comme il ne ressemble à rien de ce que l'on connoissoit de l'homme et du crime ! Que de choses pour qui saura les y voir ! Il n'y a que les MONSTRES de la révolution, qui, ne pouvant faire pâlir d'effroi ceux qu'ils envoyaient à la mort, aient imaginé de les faire pâlir, faute de sang. Insensés ! cette pâleur même n'eût pas encore paru de la faiblesse : tant que l'innocent peut regarder son bourreau, il y a encore dans les yeux de l'un assez de vie pour humilié l'autre.

C'est l'orgueil qu'on humilié aisément, citoyen directeur ; et lisez dans ces archives sanglantes qui seront les matériaux de notre histoire, lisez les détails des massacres, des tortures, des *déportations* ; voyez si tous les témoignages ne sont pas uniformes sur la manière dont les prêtres savoient souffrir et mourir ; voyez si jamais la patience a été plus résignée et plus modeste. Et qui peut la connoître mieux que vous, citoyen directeur, qui, dans une *instruction* signée de vous, avez tant recommandé de *désoler cette patience* ? C'est une question de savoir si elle a été *désolée* plus qu'elle ne vous *désoloit* vous-même ; mais vous m'avouerez qu'on n'humilié pas la patience ; et ce qui fait que cette *patience* est sublime, c'est qu'elle ne s'abaisse que devant le Dieu qui la donne, et qu'elle le prie pour ceux qui l'éprouvent et la *désolent*.

Je vous le répète, citoyen directeur ; on n'humilié que l'orgueil ; et quand les pontifes chrétiens, oubliant l'esprit de l'Évangile, ont pris pour eux les honneurs qui ne s'adressoient qu'à leur ministère, les richesses qui appartiennent au pauvre, les palais qui ne devoient être que ceux de la bienfaisance et non pas de la vanité, c'est alors que tout le monde pouvoit les humilié ; car ils n'étoient pas ce qu'ils devoient être, et heureusement encore c'étoit le petit nombre : la grande majorité, qui a été celle des confesseurs et des martyrs, a répondu péremptoirement, par la preuve de fait, aux vieilles calomnies de cette *philosophie*, qui a toujours exagéré le mal, pour détruire le bien. On voit trop que vos idées ne s'élèvent pas plus haut que celles de cette *philosophie*, qui ont toujours été basses et rampantes. Vous croyez que les ministres du culte sont dans la *bassesse*, parce qu'ils sont dans l'oppression ; et comment ne voyez-vous pas que c'est aujourd'hui qu'ils sont dans leur gloire ? Je ne parle pas seulement selon l'Évangile, mais selon la bonne philosophie, qui n'est autre chose que la raison appliquée à la recherche du vrai ; et n'est-ce pas cette raison qui nous dit que la dignité de l'homme n'est point dans l'éclat des dehors, mais dans le rapport exact de ce qu'il est à ce qu'il doit être ? Les pontifes de Jésus-Christ vous semblent humiliés, parce qu'ils n'ont plus de riches palais, ni d'églises opulentes. Mais toute cette pompe étoit celle du ministère et non pas la leur ; elle étoit faite pour ajouter par les objets sensibles au respect des peuples pour le culte et pour ses ministres ; elle étoit sanctifiée par ceux qui se conformoient à l'esprit de l'institution ; et s'ils ont perdu aujourd'hui cette pompe extérieurement dont on peut abuser, ils ont acquis une splendeur réelle qui n'éblouit pas et qu'on ne peut effacer, celle de la vertu éprouvée par la persécution. Tous ces détenus, ces fugitifs, qu'une justice tardive va rendre enfin aux vœux de la France, n'y reparoîtront pas avec les marques de leur dignité sacerdotale : ils en auront d'autres, qui, sur-tout après les tems d'épreuve, attirent une toute autre vénération. Leur indigence, leur dénuement, leurs cheveux blanchis avant le tems par des années de captivité, leurs infirmités, suite de nombreuses souffrances, les lambeaux qu'il rapporteront des prisons et de l'exil, leurs traits altérés, leurs fronts sillonnés et jaunés, leurs joues creuses et décolorées par l'habitude des afflictions ; voilà, citoyen directeur, voilà les ornemens de leur ministère, voilà la pompe du sacerdoce français, telle qu'elle doit être dans le *siècle de la philosophie* ; voilà les monumens caractéristiques, les images vivantes de la *régénération française*, les fidèles symboles de *notre liberté* : et ce spectacle aussi intéressant qu'instructif a bien autant de pouvoir que la magnificence des temples et des palais.

Je finis, citoyen directeur, par une vérité qui ne fera pas aujourd'hui plus d'impression sur vous, que toutes les autres que j'ai pu vous dire, mais que peut-être vous vous rappellerez, quand l'ivresse de votre puissance d'un moment sera dissipée. Vous, et les *philosophes*, et les révolutionnaires, vous avez voulu, vous voulez encore anéantir la religion : vous avez cru et vous croyez être au moment d'en venir à bout. Vous vous flattez qu'en vous emparant de la plupart des églises, en défendant toute fondation pour le culte, *même viagère*, en prenant tout aux prêtres, sans leur payer même leur très-modique pension alimentaire, et en refusant l'aumône à ceux dont vous avez pris les biens, en laissant leur subsistance et les frais du culte à la charge d'un peuple appauvri et en partie corrompu par l'irreligion, en supprimant tous les établissemens d'instruction religieuse, et

atardisant aux vôtres tout rapport avec la religion ; en permettant ou encourageant toute espèce d'outrage et de persécution contre les ecclésiastiques ; qu'en un mot, par tant de moyens réunis, la France n'ayant bientôt plus de prêtres, n'aura bientôt plus de chrétiens. Je laisse à la justice de l'histoire, à comparer avec l'expérience de tous les peuples et la sagesse de tous les législateurs, cette démençe sans exemple, d'une législation qui ne reconnoît aucun culte public : c'est un objet trop étendu pour être traité dans une lettre ; mais je puis et je dois vous dire, dès ce moment, que tous ces moyens de destruction, qui tous sont des attentats contre toute espèce de droit social, moral et légal, n'aboutiront qu'à une impuissance absolue ; que la religion chrétienne est, au moment où je vous parle, plus affermie que jamais en France et dans le reste du monde : en France, parce qu'elle y est épurée par la persécution ; et rendue à son véritable esprit, qui est le principe de sa force, dans le monde entier ; par l'exemple de notre révolution, exemple qui ne peut être perdu que pour ceux qui l'ont faite, et dont l'aveuglement invincible est la juste punition. *Non est nostrum nosse tempora.* La providence seule connoît les momens qu'elle a marqués ; mais dans le calcul permis de toutes les sortes de vraisemblances, le jour n'est pas loin où le triomphe complet de la religion ne sera plus disputé ; où l'on ne parlera plus de l'extravagant projet de la détruire, que comme on parle aujourd'hui de la folie des architectes de Babel ; où l'on aura de la peine à faire croire à la génération naissante, qu'il a existé un moment une secte de fous qui s'appelloient *les sages*, et qui se croyant plus forts que Dieu et la nature humaine, inventèrent un nouveau genre de république composé d'un gouvernement sans religion et d'un peuple sans culte public.

Salut et respect.

L. H.

### CONSEIL DES CINQ CENTS.

PRÉSIDENCE D'HENRI LARIVIÈRE.

Séance du premier thermidor.

Les administrateurs de Lyon repoussent avec indignation les calomnies dirigées contre cette commune intéressante ; ils vouent à l'exécration publique les perfides qui ont surpris à la religion du directoire un message basé sur des faits souvent faux et toujours exagérés.

Imbert-Colomès reproche à Bailleul d'avoir dit que le sang couloit à Lyon, tandis qu'il est constant que le calme y règne et que la constitution est chérie de tous ses habitans. Il s'étonne de voir traiter cette commune de repaire de brigands, tandis qu'on ne dit pas un mot de Marseilles, de Toulon, de Mâcon, où les anarchistes trament chaque jour de nouveaux complots : l'opinant vote l'impression de l'adresse des administrateurs de Lyon ; elle est ordonnée.

Sur la proposition de Rouzet, il est résolu qu'en cas d'appel de jugemens rendus ou à rendre par le tribunal civil de la Seine, sur les actions intentées par l'agent du trésor public contre les individus qui auront traité immédiatement avec la trésorerie nationale, ces jugemens seront exécutés provisoirement.

Pastoret, par motion d'ordre : On ne m'accusera point d'être l'ennemi de la liberté de la presse ; je l'ai toujours défendue avec courage, parce que je la regarde comme le

*palladium* de la liberté publique. Mais qu'un ouvrage imprimé aux frais du gouvernement, et rédigé sous les yeux des premiers magistrats du peuple, consacre les calomnies des agitateurs contre le corps législatif, c'est ce que vous ne devez pas souffrir. Voici ce qu'on lit aujourd'hui dans *le Rédacteur*, journal officiel, salarié par le gouvernement.

« Une sorte d'anarchie dans les délibérations qui devoient être les plus augustes ; des motions d'ordre intempestives lancées au milieu des travaux les plus importans ; les préjugés et les superstitions les plus honteuses, défendus, caressés du haut de la tribune, d'où la raison ne devoit cesser de lancer contre eux les armes de la persuasion ; l'insoumission aux lois de l'Etat excusée, qui le croiroit ? par les organes mêmes de ces lois, et la déclaration du refus d'y obéir, préconisée comme un motif déterminant de céder à la rébellion ; les prêtres fidèles livrés aux dérisions et aux vengeances des réfractaires impunis et protégés par des actes formels de la législation ; l'émigré rentrant avec le banni, prêt à armer ses sectaires en faveur de l'ennemi étranger qui le soudoyoit pendant son exil ; les finances mises en oubli devant l'intérêt des cloches ; un rapport rempli d'erreurs, qui sembloit n'exagérer les ressources disponibles, que pour éluder l'établissement des ressources nouvelles ; les impôts de l'exercice courant décrétés à peine lorsque l'exercice se termine, comme si on eût voulu en réserver l'exploitation intacte pour la royauté, etc..... Qui s'étonneroit que nous concevions de sinistres présages ? Ah ! si des volumes ont été consacrés à l'histoire tragique des malheurs de la révolution, il ne seroit certes aujourd'hui, ni moins long, ni moins terrible de tracer la perspective de ceux qu'on nous prépare. »

« Tacite disoit, en parlant des sénateurs du tems de Tibère : *Tempora illa adeò infecta, ut omnes senatores quicumque certatim exurgerent, faelique et nimia censerent.* (Ces tems étoient tellement infectés de la corruption, que tous les sénateurs se levoient à l'envi, pour ouvrir des avis aussi ridicules que vils.) Aussi, ajoute l'historien, Tibère s'écrioit-il toutes les fois qu'il sortoit du sénat : *O homines faits pour être esclaves ! O homines ad servitutem paratos !* — Tâchons que les tems de Tibère ne reviennent plus. »

Ce passage, reprend Pastoret, n'a pas besoin de commentaire. Je demande que le directoire soit tenu d'instruire le conseil des mesures qu'il doit avoir prises pour la punition de cet écrivain effréné.

Cette proposition est adoptée : il sera fait, séance tenante, un message au directoire.

Le conseil procède ensuite au renouvellement du bureau. Sur 397 votans, Dumolard obtient 211 suffrages : il est proclamé président. Les nouveaux secrétaires sont Willot, Bailly, Duplantier, Emery.

### CONSEIL DES ANCIENS.

PRÉSIDENCE DE BERNARD-SAINT-AFFRIQUE.

Séance du premier thermidor.

Cette séance a été entièrement consacrée au renouvellement du bureau. Sur 195 votans, Dupont, de Nemours, a réuni 106 suffrages : il est proclamé président. Les nouveaux secrétaires sont Marmontel, Lacharnaye, Harman, de la Meuse, et Boireau.

On souscrit pour ce journal, à Paris, chez CRAPART, rue de Thionville, No. 44 ; CUCUET, rue et Hôtel Serpente ; et FICHARD, rue de Thionville, No. 40 ; et pour toute la Belgique, chez Horgnies, à Bruxelles.